

ÉCO-CONCEVOIR VOTRE STAND ET VOTRE DÉCORATION

Un décor éphémère est souvent le propre de l'événementiel... Mais l'éphémère et le développement durable étant, par essence, contradictoires, voici quelques idées pour les réconcilier : il s'agit **d'éco-concevoir** le décor comme le mobilier, ce qui permet de minimiser les impacts de sa fabrication sur l'environnement, mais aussi de son utilisation et de son élimination en fin de vie.

1. LE CHOIX DU STAND ET DE LA DÉCORATION

- Choisir la location : il y a certainement des prestataires locaux qui en proposent et il existe par ailleurs un vaste choix de matières naturelles et renouvelables ou synthétiques recyclables.
- Privilégier un style et des couleurs sobres qui se démodent généralement moins vite (si la charte graphique imposée le permet).

La conception :

- Si l'on souhaite le réutiliser pour plusieurs événements, il peut dès le départ être conçu pour évoluer : être repeint, adapté, stocké et monté/démonté facilement... et être modulable (adaptation à différentes surfaces).
- Concevoir des éléments encastrables pour réduire le volume à transporter (cela coûte moins cher et est moins risqué).
- Fabriquer en utilisant moins de matière et en réduisant les distances des différentes étapes de son transport.
- Choisir des équipements robustes, réutilisables, réparables, pour prolonger leur durée de vie.
- Renseignez-vous auprès des organisateurs pour connaître les préconisations environnementales mises en place (filière de tri des déchets par exemple) afin de concevoir votre stand en adéquation avec ces solutions.

Les matériaux :

- Sélectionner les matériaux avec soin (provenance locale ou proche, collecte et recyclage à terme, déchets de construction).
- Penser aux matériaux labellisés PEFC ou FSC, renouvelables ou recyclés, en restant très prudent sur la sécurité (ex : les meubles en carton doivent être ignifugés).
- Éviter les colles, peintures, solvants nocifs (explosif, corrosif, inflammable ou poison). Il existe désormais des peintures éco-labellisées.
- Choisir des panneaux pour lesquels les traitements et colles utilisant des produits dangereux sont limités : sans formaldéhyde, OSB (Oriented Strand Board, panneaux à lamelles minces orientées).
- Privilégier des revêtements de sol robustes et de couleurs peu salissantes, en dalles modulaires.
- Privilégier des moquettes plus durables et solides, faciles d'entretien, parfois même en matière recyclée (à partir de pneus par exemple) afin de pouvoir les réutiliser. Certains fournisseurs proposent des moquettes recyclables, avec le même nuancier de couleurs, juste un peu plus chères (+ 15%). Il faut alors rechercher la filière locale de collecte, avec une benne de récupération prévue et un traitement du déchet assuré.

Le recyclage :

- Réutiliser, réduire, recycler les emballages et protections.
- Penser au recyclage de tout décor jetable (don, récupération école, association ou benne sélective).
- Identifier en amont la partie déchets et la partie récupérable de votre stand. Même si le démontage est souvent effectué dans l'urgence et qu'il existe de nombreuses contraintes de sécurité, pensez à clarifier ce point en amont.

2. ÉCLAIRAGE ET SONORISATION

L'utilisation de spots halogènes très consommateurs d'énergie est encore souvent perçue, à tort, comme un incontournable pour pouvoir bien éclairer les stands.

- Opter pour des équipements électriques basse-consommation, des diodes électroluminescentes (LED).
- Mettre en place un interrupteur général pour chaque stand afin d'assurer un arrêt complet de la consommation aux périodes de fermeture au public.

3. VÉGÉTALISATION

Les plantes contribuent à l'univers artistique de l'événement. Surtout, elles participent au bien-être de tous en rendant l'espace plus accueillant. Mais leur provenance, si elles sont exotiques, et leur culture, notamment pour les fleurs coupées, peuvent générer de forts impacts environnementaux (pesticides, engrais, émissions de CO2 du chauffage de la serre, du transport, de la chambre froide...).

- Opter pour des plantes et fleurs cultivées en France, louées localement.
- Dès la conceptualisation du décor et le choix des espèces, vérifier lesquelles supporteront les conditions (courants d'air...) et prévoyez leur arrosage.
- Assurez-vous de leur devenir après l'événement.

4. STAND ÉCO-RESPONSABLE : L'AREC PARTAGE AVEC VOUS SES BONNES PRATIQUES !



Il est tout à fait possible d'allier stand professionnel et éco-responsabilité !

L'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) d'Occitanie a fait le choix d'un stand intégrant des critères de responsabilité énergétique et écologique en cohérence avec ses missions :

- Mobilisation des parties prenantes
- Identification de prestataires spécifiques
- Conception des lieux d'accueil
- Choix d'équipements adaptés
- Organisation d'une restauration réfléchie
- Communication responsable
- Sensibilisation des publics à la démarche engagée
- Récupération et stockage pour réutiliser un maximum d'éléments
- Nettoyage et valorisation des déchets.

Des réflexions ont été menées en amont afin de concevoir un stand écoresponsable, utilisable sur plusieurs années et modulable pour s'adapter à différentes surfaces, tout en s'assurant d'un rendu esthétique et professionnel.

L'AREC Occitanie partage avec vous ses bonnes pratiques :

<https://www.arec-occitanie.fr/un-stand-ecoresponsable-pour-larec.html>



5. ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

L'audiovisuel et les technologies de l'information répondent à la même attitude d'économie que tout appareillage électrique. Plus ils fonctionnent, plus ils consomment d'énergie et s'usent.

- Opter pour du matériel qui consomme le moins d'énergie.
- Limiter l'utilisation le plus possible, n'oubliez pas que derrière le virtuel il y a des machines qui consomment beaucoup de ressources en production et qui génèrent des déchets très nocifs.

6. ÉNERGIE / FLUIDE

Gestes éco-responsables

Pour nous aider dans cette démarche, nous vous demandons pendant les périodes de montage, d'exploitation et de démontage de veiller à éteindre au moment de la fermeture des stands, les éclairages et les machines en fonctionnement (hors frigo et congélateur).

7. DÉCHETS

Plastiques à usage unique

- Les pailles, les piques à steaks, les touillettes, les tiges à ballons, les confettis en plastique, sont interdits par la loi depuis 2021 et, conformément à la réglementation en vigueur, la vaisselle à usage unique doit être recyclable ou compostable lorsqu'elle ne peut pas être évitée.
Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20018_InterdictionPlastique.pdf
- Dans la même logique de réduction des déchets, nous vous invitons à limiter l'utilisation de goodies et de supports papier dans la promotion de votre image.
- Des fontaines à eau sont mises en place dans les accueils et points de passage du Parc des Expositions. Nous vous invitons à amener vos propres contenants.

Cendriers

Parce qu'un 1 mégot met jusqu'à 12 ans à se dégrader ou qu'il pollue 500 litres d'eau, nous avons mis en place une collecte des mégots avec l'installation de cendriers sur l'ensemble du Parc des Expositions. Ces mégots sont collectés puis recyclés par une entreprise spécialisée.

Nous comptons sur vous pour déposer vos mégots dans les cendriers Eco Mégot.

Gestion & évacuation des déchets

- Tout exposant louant une surface de stand nu ou son standiste/sous-traitant est responsable de l'état de la surface louée et de sa remise en état ; il est tenu, de restituer la surface louée libre de tout déchet, (éléments constitutifs de stand, emballage, moquette, revues,).
- Pendant le démontage, tous les stands, décors, matériels, marchandises et déchets occasionnés devront obligatoirement être retirés avant le vendredi 15 décembre 2023 à 12h00. Ces délais expirés, l'organisateur pourra prendre aux frais, risques et périls de l'exposant toute mesure qu'il jugera nécessaire pour l'évacuation des marchandises et matériels ou déchets non retirés.
- L'organisateur se réserve le droit d'évacuer (et détruire) les éléments de décors et structures de quelque nature que ce soit et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.
- L'évacuation et le traitement des déchets laissés volontairement par les exposants ou leurs sous-traitants seront facturés à l'exposant 250 HT € le m3.

Tri des déchets

- Un tri des déchets sera mis en place sur l'ensemble du Forum EnerGaïa et devra être respecté par les exposants et les visiteurs.
- Pour ce faire, des points de collecte extérieurs et intérieurs seront mis en place. Ces points de collecte seront identifiables et visibles grâce à une signalétique précise. Des codes couleur permettront de réaliser le tri correctement.
- La société en charge du nettoyage du Forum EnerGaïa mettra les moyens nécessaires pour la collecte des déchets triés.
- Des ambassadeurs identifiables sont présents pour vous accompagner dans vos gestes de tri et répondre à vos questions.

Les Points de Collectes

Pendant le montage de l'évènement

Au niveau des exposants (collecte en extérieur et en intérieur). Des points de collecte extérieurs, situés contre les halls, vous permettront d'évacuer vos déchets en respectant les flux suivants :



Ce dispositif sera accompagné par la présence de containers identifiés par type de déchets dans les halls pendant les périodes de montage et de démontage.

Pendant l'évènement à l'intérieur des Halls (Points de collectes Grand Public) :



Pendant l'évènement à l'extérieur des Halls (Points de collectes Exposants) :



Les flux dans les zones de restauration (spécifique aux restaurants) :



Ainsi que les huiles usagées collectées dans des bidons spécifiques mis à la disposition de chaque restaurateur.